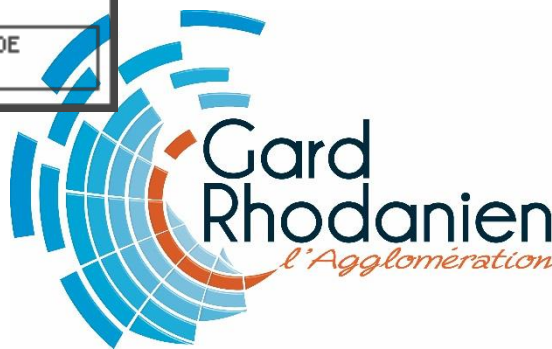




Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°93/2021 du Conseil communautaire Séance du 5 juillet 2021

Date d'envoi de la convocation = 29 juin 2021
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 56
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 14
Nombre de délégués absents : 5

L'an deux mille vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN, Christian BAUME, Michel CEGIELSKI, Anthony CELLIER, Monique GRAZIANO-BAYLE, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Fred MAHLER, José RIEU, Patricia CHENEL, Manon CROUSIER, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoît TRICHOT, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Ghislaine DE VERDUZAN, Hervé GINOT, Catherine PECASTAING, Vincent ROUSSELOT, Marie-Chantal PIONNIER, Christine SALANCON, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Philippe PAQUIER, Guy AUBANEL, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, Marjorie SABATON, Véronique HERBE, Sophie GUIGUE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Gérard ESTELLE

Absents ayant donné procuration : Philippe BERTHOMIEU à Jean-Yves CHAPELET, Maxime COUSTON à Anthony CELLIER, Michèle FOND-THURIAL à Monique GRAZIANO-BAYLE, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS, Yves CAZORLA à Manon CROUSIER, Olivier ROBELET à Benoît TRICHOT, Didier BONNEAUD à Thierry VINCENT, Catherine CHANTRY à Fred MAHLER, Christine CLERC à Claire LAPEYRONIE, Benjamin DESBRUN à Hervé GINOT, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Dominique ASTORI à Gérald MISSOUR, Éric AJASSE à Nathalie LACOUSSE

Absents : Pascale BORDES, Corine MARTIN, Alain POMMIER, Robert GAUTIER, Jean ROCHE.

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Engagement de la procédure sur la base du dossier de demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement de la station d'épuration de Pont-Saint-Esprit.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment son article L 181-1,

Considérant le projet de renouvellement de la station d'épuration de Pont-Saint-Esprit, devenue obsolète,

Considérant le dimensionnement du futur ouvrage, d'une capacité de 14 740 EH par temps sec et 17 915 EH par temps de pluie,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Eau et Assainissement du 10 juin 2021,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité,

- d'approuver le projet tel que présenté,
- d'engager ladite procédure sur la base du dossier de demande d'autorisation environnementale,
- de solliciter la préfecture du Gard pour l'ouverture d'une enquête publique environnementale unique préalable à l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau,
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de ladite décision.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 5 juillet 2021.

Le Président
Jean Christian REY

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le*

